

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2010

L'an deux mil dix, le quatre du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Saire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à 20 heures 30 minutes, sous la présidence de M. Willy Lamulle, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/09/2010

Etaient présents : Willy Lamulle, Philippe Duval, Christine Dieutre, Ginette Vasse, Denis Decaux, Jean-Pierre Brennetuit, Alain Goubert, Maryse Duval, Michel Lahaye, Karine Gavelle, François Durieu, Antonio Navarro, Bruno Biard, Christelle Chopart, Michel Dubois.

Absent et excusé :

Absent :

Secrétaire de séance : Christelle Chopart

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de votants : 15

Le compte-rendu de la séance du 5 juillet 2010 a été approuvé à l'unanimité.



BILAN DU CENTRE DE LOISIRS

Monsieur le Maire présente le bilan du CLSH 2010.

25 enfants ont participé au Centre pendant la 1^{ère} semaine, 30 durant la 2^{ème} semaine, 30 durant la 3^{ème} et 28 durant la 4^{ème} semaine et 30 enfants pendant la 5^{ème} semaine.

13 communes ont envoyé 46 enfants dont 17 du village.

- **Bilan général** : Les parents sont satisfaits du centre mais il est demandé de ne pas multiplier les journées complètes et de réduire la durée du spectacle.
- **Bilan financier** : Il est noté un léger excédent financier qui est dû en partie au fait que la directrice du centre était en stage en juillet et que de ce fait aucun salaire ne lui a été versé soit un coût charges + salaires de 869.90 € économisé.
Le but recherché n'est pas de faire de bénéfices mais de rendre services à la population. Le conseil adresse de vifs remerciements aux personnes bénévoles qui ont aidé à l'encadrement des enfants et à l'équipe d'animation.



DÉLIBÉRATION du 04/10/2010 - N°66

Accueil Collectif de mineurs 2011 RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL - CONTRIBUTION DES FAMILLES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, accepte la mise en place d'un accueil collectif de mineurs du 11 juillet au 12 août 2011 pour les jeunes de 6 à 13 ans, selon les modalités suivantes :

Rémunération du personnel :

directeur : 184€/semaine +10% de congés payés

animateur avec BAFA : 102€/semaine +10% de congés payés

animateur sans BAFA : 75 €/semaine + 10% de congés payés

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2010

Participation des familles :

Quotient familial	Commune	Hors-commune
De 0 à 366 €	20 €	30 €
De 366.01 € à 500 €	21 €	31.50 €
Supérieur à 500 €	22 €	33 €



BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente les effectifs concernant la rentrée scolaire 2010-2011 communiqués par le SIVOS de la Béthune.

SIVOS DE LA BETHUNE EFFECTIFS AU 28 septembre 2010

161 élèves pour 110 familles

Ecole de Neuville-Ferrières			Ecole de Nesle-Hodeng			Ecole de St Saire			
Mme Coutard	Mme Larvor		Mme Dubois		Mr Clément	Mme Prévost		Mr Renault	
Mat 1	Mat 2	Mat 3	Mat 3	CP	CE1	CE2	CM1	CM1	CM2
29	20	12	7	18	22	20	6	8	19
29	32		25		22	26		27	
61			47			53			

Répartition des enfants de la commune de St Saire dans le regroupement

Ecole de Neuville-Ferrières			Ecole de Nesle-Hodeng			Ecole de St Saire			
Mme Coutard	Mme Larvor		Mme Dubois		Mr Clément	Mme Prévost		Mr Renault	
Mat 1	Mat 2	Mat 3	Mat 3	CP	CE1	CE2	CM1	CM1	CM2
8	9	3	1	7	8	4	1	3	5
8	12		8		8	5		8	
20			16			13			

34 familles de St Saire pour 49 enfants inscrits



GÉRANCE DE LA GARE

Monsieur le Maire présente Mme Gaillien Aline qui est candidate pour la gérance de la gare et invite celle-ci à présenter son projet aux membres du conseil municipal. Le conseil municipal l'interroge sur certains points puis la remercie de sa présentation.

DÉLIBÉRATION du 04/10/2010 - N°67

GÉRANCE DE LA GARE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions (M.Durieu et Mme Gavelle) accepte la candidature de Mme Gaillien Aline et autorise Monsieur le Maire à signer le bail commercial correspondant.

DÉLIBÉRATION du 04/10/2010 - N°68

NOM DU COMPLEXE COMMERCIO-TOURISTIQUE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 14 voix pour et 1 abstention (M.Decaux) retient comme nom pour le complexe commercio-touristique : « l'Escale de la Gare ».

LA GARE

- **Point sur les subventions** : Monsieur le Maire fait un point sur les subventions reçues ou en cours concernant le projet d'aménagement de la Gare.
 - 135 000 € du CG 76 pour le commerce
 - 101 000 € de l'Etat (FISAC) pour le commerce
 - 15 000 € de Catherine Morin-Desailly, sénatrice
 - En cours de chiffrage
 - CG 76 pour le meublé et les aménagements
 - Région pour le commerce et le jardin
 - FEADER pour la partie touristique
- **Point sur les travaux**
 - Le conseil municipal prend acte des couleurs validées par la commission des travaux et la commission « jeunesse et loisirs » :
 - Mur espace vente 1076.4
 - Portes pierre de lune P001
 - Mur arrière bar 1030.5
 - Plafond bar 1167.1 PA
 - Autres murs : blanc cassé
 - Carrelage : réserve - bureau - rangement - sanitaire extérieur et intérieur - GRAMAT 30*30
 - Espace vente cafétéria - Guisy 30*30
 - Aménagement paysager : RDV avec M. Craquelin prochainement
 - Effacement de réseaux : devis en cours
 - Branchement EDF 1800 € au lieu de plus de 7000 €

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2010

- Reprise des travaux suite à la découverte d'une fosse sous la gare et d'un retard de quelques semaines de l'entreprise Buray ce lundi 4 octobre (des pénalités pour retard vont être appliquées)
- Ouverture souhaitée : 5 mars 2011



SALLE DE SPECTACLES ET DE LOISIRS

- **Point sur l'avancement du chantier**

Délais sont respectés

Devis alarme : 2634 € avec 7 contacteurs d'ouverture, 8 détecteurs de mouvements et 1 sirène - la décision sera prise lors du prochain conseil municipal.

Devis en cours extincteurs, équipement WC ; il est décidé d'équiper les sanitaires de sèche-main électriques.

- **Demandes de locations**

- 23 week-ends sur 34 de réservés pour 2011
- Ouverture « probable » courant février

- **Equipement de la salle :**

- Vaisselle sera achetée par la commune et refacturée aux associations afin de percevoir le FCTVA
- Le conseil municipal souhaite disposer de tables pour faire son choix.
- Le choix de chaise est arrêté.

- **Aménagement extérieur :**

Présentation du plan validé par l'ABF qui fera l'objet de quelques modifications techniques

Il est décidé d'agrandir le parking de la salle de spectacles et de loisirs et de retenir la proposition 1 présentée (sans déplacement du stade et du terrain de pétanque).

Il est décidé de faire le revêtement du parking en enrobé noir, de faire une séparation pour obtenir 2 terrains de pétanque et d'augmenter le nombre de lampadaires.



DÉLIBÉRATION du 04/10/2010 - N°69

TARIFS DE LA SALLE DE REUNION, annexe de la salle de Spectacle et de Loisirs

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, vote les tarifs suivants pour la location de la salle de réunion, annexe de la salle de spectacles et de loisirs :

En supplément de la location de la principale : 50 €

Hors location de la grande salle :

Avec office de réchauffement : 100 €

Sans office de réchauffement : 50 €



ÉGLISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2010

- Point sur l'état d'avancement du chantier
 - Tout avance correctement
 - Début de la peinture le 1^{er} novembre 2010.
 - Devis de nettoyage par l'entreprise Peltier en cours
 - Messe inaugurale à fixer avec la Paroisse et éventuellement réalisation d'un dépliant avec les grandes dates, les objets...
 - Point sur les dons :
 - La somme de 8450 € a été récupérée (la somme devant être atteinte a été dépassée)
 - Nouveaux donateurs :
 - Gilles Duval
 - Francis Donne
 - Yves Littée
- La municipalité adresse ses sincères remerciements.
- Equipement de l'Eglise :
 - Il est décidé de refaire la tapisserie de deux anciennes chaises (120 €/chaise) achetées dans une foire à tout 50 € qui serviront de fauteuil pour les mariés.



DÉLIBÉRATION du 04/10/2010 - N°70

ACHAT DE CHAISES POUR L'ÉGLISE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, unanimes, autorisent Monsieur le Maire à passer une commande de 100 chaises à 34€ auprès de SARL Tourneur, chaisier de Père en Fils, à Neuville-Coppegueule



TRAVAUX 2010

Monsieur le Maire fait un point sur les travaux en cours pour l'année 2010 ; les élus valident les différents projets :

- **Site internet** : en cours
- **Alarme mairie** : installation prévue le 6 octobre 2010
- **Panneau cimetière** : commandé
- **Aménagement paysager du bas de la Route de la Côte Pavée** : 1600 €
- **Aire de stationnement Route de la Sablière**
 - Montant des travaux : 3674 € (Entreprise PRC)
 - Subvention Département : 1469.60 €
 - Subvention Etat (DGE) : 918.50 €
 - Charge commune (34.9%) : 1281.90 €
- **Ecoulement des eaux Route de la Sablière** :
 - Montant des travaux : 13 180 € (Entreprise PRC)
 - Subvention Département : 5931 €

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2010

- Subvention Etat (DGE) : 3295 €
- Charge commune (30%) : 3954 € (financée par la taxe locale d'équipement qui depuis sa mise en place a apporté 15691 €)
- **Pare-ballons :**

Un devis pour un pare-ballon a été établi ; notre avocat souhaite qu'il soit mis en place. Devis de Casal Sports : 3678.10 €
Les membres du conseil municipal proposent de faire établir un devis pour un filet au-dessus de l'aire de jeux
- **Divers :**
 - Sable à commander pour cet hiver en cas de neige
 - Devis en cours suite à l'audit énergétique pour faire les demandes de subventions lors du prochain conseil municipal
 - Fauchage des accotements : courant octobre
- **Chauffage hangar :**

La commission des travaux propose d'acheter ou de louer un chauffage à gaz à air pulsé

 1. Location du 01/10 au 01/03 : 2671.27 € TTC
 2. Achat :
 1. 1445.60 € H.T (nous récupérerons la TVA) et nous pourrions le revendre à l'issue du temps écoulé. Devis de Régis Location
 2. Devis d'Espace Emeraude : 2470.70 € H.T

Le conseil décide l'achat d'un chauffage auprès de Régis Location.
- **Remplacement des menuiseries du logement de la Poste :** Monsieur le Maire présente aux membres du conseil le projet de changement des huisseries du logement de la poste, soit 2 portes et 10 fenêtres. Le début des travaux pourrait se faire dès la 1^{ère} quinzaine de janvier 2011 . Le conseil municipal par 13 voix pour et 2 abstentions (M.Lahaye et M. Brennetuit) accepte le changement des menuiseries du logement de la poste et retient le devis de l'entreprise Buray d'un montant de 18965.48€.


DÉLIBÉRATION du 04/10/2010 - N°71

DÉCONSTRUCTION DU BÂTIMENT situé dans la cour du 48 Rue de la Gare

Monsieur le Maire présente le projet de déconstruction du bâtiment situé dans la cour du 48 Rue de la Gare :

- Préparation et installation du chantier.
 - Échafaudage côté cour intérieure pour évacuation des gravas.
 - Repérage sur plan et sur charpente des pièces de bois à récupérer.
 - Dépose des liteaux et chevrons de charpente et évacuation des gravas.
 - Déconstruction des pièces de bois de charpente, évacuation et stockage à l'abri.
 - Démolition du mur en parpaing, du torchis et autres éléments non conservés, évacuation des gravas aux seaux.
 - Nettoyage du terrain à l'emplacement du bâtiment déconstruit.
 - Repli de chantier.
- 3 jours de travail par Education et Formation : 780 €

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2010

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à signer la convention avec Education et Formation pour la déconstruction du bâtiment du 48 Rue de la Gare, pour un montant de 780€.

DÉLIBÉRATION du 04/10/2010 - N°72

DECISION MODIFICATIVE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, vote la décision modificative suivante liée à la PVR

Recettes:

13 - 1346 : Participation pour voirie et réseaux : + 2250 €

Dépenses:

13 - 1346 : Participation pour voirie et réseaux : + 2250 €

DÉLIBÉRATION du 04/10/2010 - N°73

PVR : travaux inopinés d'extension de réseaux

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.332-6-1-2° d), L.332-11-1 et L.332-11-2 ;
Vu la délibération du 06/07/2005 instituant la participation pour voirie et réseaux sur le territoire de la commune de Saint-Saire :

- considérant que l'implantation de futures constructions dans le secteur de la voie « Route de la Croix des Mazis » justifie des travaux inopinés d'extension, sans nécessiter d'aménagements supplémentaires de la voie existante ;

Le conseil unanime, décide :

Article 1

Engager la réalisation des travaux d'établissement ou d'adaptation des réseaux dont le coût total hors-taxes final, s'élève à 7615.44€. Il correspond aux dépenses suivantes :

Fourniture et pose de 9 ml de câble 3x70+54,6 mm² tendu poteau,

Fourniture et pose de 56 ml de câble HN33S33-section 3x150mm²+70mm² alu.

Montant des travaux H.T final : 7 615.44€

Financement des travaux :

- | | |
|---|------------|
| - Participation du SIERG de Forges les Eaux
(45mx5€) | 225.00€ |
| - Participation de la commune de Saint-Saire | 2 250.00€ |
| - Participation du SDE 76 | 5 140.44 € |

Article 2

Fixe à 2250€ la part du coût de la voirie et des réseaux mis à la charge des propriétaires fonciers.

Article 3

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2010

La propriété foncière concernée est située au 985 Route de la Croix des Mazis à Saint-Saire (M. et Mme Hervé Duchaussoy).

DÉLIBÉRATION du 04/10/2010 - N°74

VENTE DU FOUR

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, accepte que Monsieur le Maire effectue la vente du four de l'ancienne salle des fêtes au meilleur prix et l'autorise à encaisser la somme correspondante.

COMPTE-RENDU DE COMMISSIONS ET SYNDICATS

Les comptes-rendus de commissions et syndicats sont présentés aux élus ; aucune remarque n'est observée.

- Réunion des référents de la randonnée : 6 juillet 2010
- SIVOS de la Béthune : 23 Août 2010
- Syndicat d'eau : 29 juin 2010
- Commission des travaux : 25 septembre 2010
- Commission « jeunesse et loisirs » : 1^{er} octobre 2010

INFORMATIONS DIVERSES

- **Cérémonie des vœux** : exceptionnellement la cérémonie des vœux se déroulera à 10h30 le dimanche 9 janvier 2011 avec un apéritif d'honneur.
- **Négociation** : Monsieur le Maire a fait renégocier le tarif des assurances une économie non négligeable va avoir lieu ; il est en cours de négociation avec Paritel pour les frais téléphoniques et va prendre contact avec la banque pour renégocier les prêts.
- **Horaires du personnel**
 - Changement d'horaires de l'agent administratif exerçant les fonctions de secrétaire de mairie
 - Lundi : 13h15-16h15
 - Mercredi : 8h30-12h15
 - Jeudi : 13h15-16h15
 - Vendredi : 17h15-19h30
 - Les permanences mairie au public sont inchangées.
- **Vigipirate** : stationnement interdit devant l'Ecole
- **Nouveaux boulangers** : les élus souhaitent la bienvenue à M. et Mme Lecomte.
- **Bilan 2009 des interventions des sapeurs-pompiers** : il est communiqué aux élus où il est noté 42 interventions pour 2009.
- **Arrivée du nouvel architecte Urbaniste de l'Etat** : Mme Mireille Guignard exercera les fonctions d'ABF

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2010

- **Cartes de remerciements suite au mariage** M. Mme Murch-Deguine et M. Mme Lebreton-Havard
- **La lettre du SMAD** est présentée aux élus.
- **Dates à retenir :**
 - lundi 18 octobre 2010 à 18h30 (RDV à la Salle de Spectacles et de Loisirs) : visite des chantiers
 - Mercredi 20 octobre à 19h : commission « listes électorales »
 - Jeudi 28 octobre à 19h15: commission « cadre de vie - environnement »
 - Vendredi 29 octobre à 19h30 : remise des lots de la fête du village précédée des comptes-rendus financiers
 - Lundi 22 novembre : conseil municipal

Aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 22 h 15 minutes.